

## QUESTIONS TRANSMISES PAR COURRIEL AU LENDEMAIN DU PREMIER TOUR AUX CANDIDATS RETENUS POUR LE SECOND TOUR DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 ET 28 MARS 2015

Au nom de l'association intercommunale de Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais, permettez-moi de vous poser un certain nombre de questions pour permettre à nos concitoyens de voter en toute connaissance de cause lors du second tour du 29 mars :

### • Routes et autoroutes

- **TOP / Anneau des Sciences** : Dans le dossier officiel, présenté lors du débat organisé par la Commission Nationale du Débat Public, le Conseil Général du Rhône et le Grand Lyon s'engagent à payer chacun 65 millions d'euros pendant 38 ans (= 4,9 milliards d'euros) pour financer un périphérique routier estimé à 2,5 milliards d'euros.

Le Nouveau Rhône est-il pressenti pour rester associé à cette "valse des milliards" ? Et même si le département n'est plus financeur de l'opération, va-t-il la soutenir ou, de préférence, aider à son abandon en donnant la priorité à la poursuite de l'amélioration des transports en commun ?

- **Déviation de Chaponost** : Initié par le Conseil Général du Rhône, ce projet local, astucieusement orienté vers le TOP / Anneau des Sciences, détruirait des dizaines d'hectares de terres agricoles dont nous avons besoin "*pour préserver la ruralité, notre cadre de vie et notre environnement. Valoriser la diversité de notre agriculture et les circuits courts de distribution*".

Le Nouveau Rhône va-t-il tout mettre oeuvre pour faire aboutir ce projet qui coûte 16 millions d'euros ou bien, plus raisonnablement, l'abandonner ?

- **Liaison routière Joux / Les Sauvages** : Hors canton de Condrieu mais bien ancrée dans le territoire du département, cette "idée folle" (route en pente de 11 % pour faire circuler des camions !) était à l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil Général du Rhône le 20 février 2015.

Avec un avis défavorable du commissaire enquêteur, le Nouveau Rhône doit-il "s'entêter" à désenclaver Amplepuis / Thizy-les-Bourgs et surtout alimenter en véhicules l'A89 qui manque de clients ou mieux ne pas dépenser inutilement 10 millions d'euros ?

- **A 45** : Déclarée d'utilité publique en juillet 2008, la liaison Saint-Étienne - Lyon (titre officiel) est sur le point d'être confiée à un concessionnaire privé qui compte sur une subvention d'équilibre de 845 millions d'euros d'argent public. L'autoroute, si sa construction est vraiment lancée, doit relier La Fouillouse (au Nord de Saint-Étienne) à Brignais (raccordement à l'A 450).

Le Nouveau Rhône soutient-il la demande financement présenté par la France à la Banque Européenne d'Investissement (300 millions d'euros d'obligations à projet) en n'avancat qu'un seul argument : "*cette autoroute permettra de réduire le temps de parcours entre Lyon*

*et Saint-Étienne à 35 minutes"* ce qui est un inacceptable mensonge ou est-il disposé à la dénoncer ?

Si la future grande région Rhône-Alpes Auvergne s'intéresse à ce projet (parce que ses compétences nouvelles le lui permettent) et si son exécutif est favorable à son financement, le Nouveau Rhône fermera-t-il les yeux ou rappellera-t-il, en la prenant à son compte, l'opposition argumentée du feu Conseil Général du Rhône ?

- **COL** : La désignation du concessionnaire de l'A 45 et la problématique du raccordement de cette autoroute à l'A 450 risquent de faire revenir le COL dans l'actualité. Pour mieux s'y opposer, le Nouveau Rhône envisage-t-il son adhésion à ALCALY, association de communes représentée par leurs élus mais qui accueille également, vu ses statuts, d'autres collectivités et des personnalités publiques ?

- **Urbanisation**

- Le Schéma de Cohérence Territoriale indique officiellement le nombre d'habitants et de logements que chaque commune ne doit pas dépasser en 2020. Cinq ans avant cette date de référence, les emballements sont hallucinants mais les constructions continuent. Le Nouveau Rhône envisage-t-il de se préoccuper de cette question d'aménagement du territoire et de respect des règles administratives ?

Je vous remercie par avance de la prise en considération de mes questions en souhaitant avoir une réponse rapide car nos adhérents suivent ces problèmes avec le plus grand intérêt.

Noël Collomb, Co-Président de la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais  
(association intercommunale)  
Vice-Président du Comité SCL de Taluyers